



Ville de Genève

Genève, le 22 février 2002

Conseil administratif

Monsieur Pierre LOSIO
Président du Conseil municipal

Le Secrétaire général

Concerne : motion 14 « réorganisation du secrétariat du Conseil municipal »

Monsieur le Président,

Avec un retard dont je vous prie de bien vouloir m'excuser, je vous transmets, à l'attention de la commission du règlement, chargé de l'étude de la motion susmentionnée, une série d'organigrammes situant le secrétariat du Conseil municipal dans l'administration de la Ville de Genève.

Jusqu'aux années 1990, le secrétariat du Conseil municipal faisait partie intégrante du secrétariat général. M. Jean-Daniel Efrancey était responsable de cette unité qui assurait donc à la fois le secrétariat du Conseil administratif et celui du Conseil municipal. En 1990, la décision a été prise de constituer deux unités différentes, M. Efrancey continuant de diriger le secrétariat du Conseil municipal, le secrétariat du Conseil administratif étant pris en charge par M. Jean- Jacques Racordon.

En 1996, le Conseil administratif a décidé de regrouper de nouveau en un seul service (secrétariat général) non seulement les deux unités susmentionnées, mais aussi d'autres fonctions, à savoir la cellule « information et communication » ainsi que les archives municipales.

Jusqu'à fin 2000, j'ai personnellement dirigé ce service, tout en veillant à ce que le secrétariat du Conseil municipal dispose de l'autonomie qui lui était nécessaire, compte tenu de ses missions.

Depuis début 2001, j'ai transmis progressivement cette responsabilité à mon remplaçant, M. Olivier-Georges Burri, secrétaire-juriste du Conseil administratif.

Vous trouverez également en annexe l'organigramme actuel du secrétariat général. Sous cette appellation sont aujourd'hui regroupés les trois services suivants : l'administration centrale (ex secrétariat général), le service des ressources humaines et celui des relations extérieures.

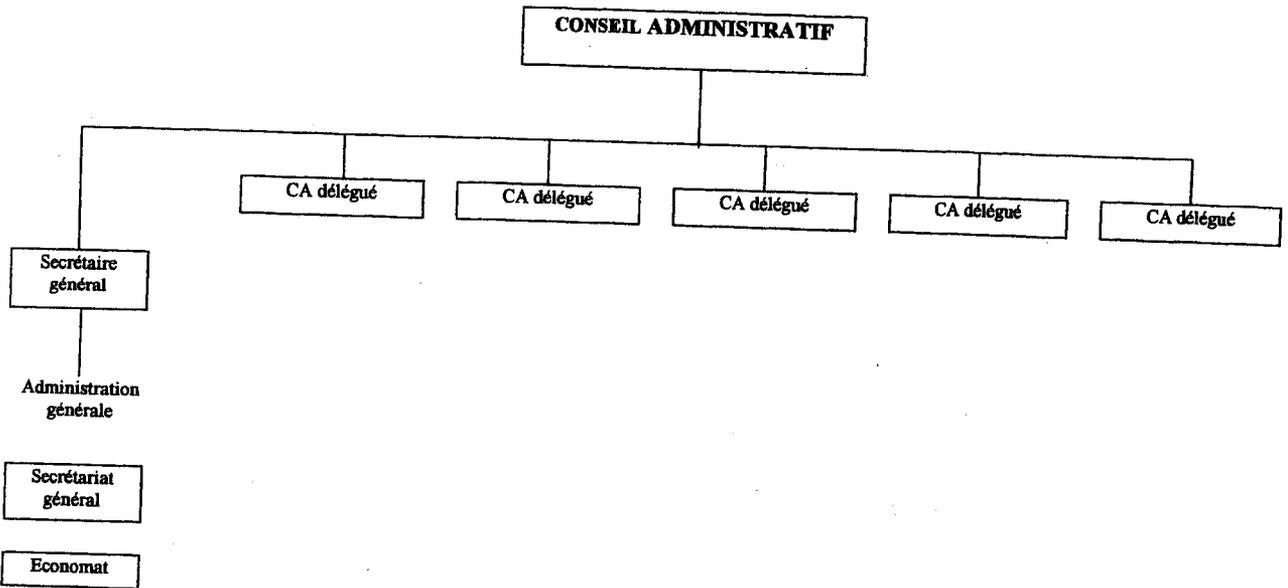
Enfm, je joins à cette note l'organigramme de l'administration centrale.

En espérant avoir ainsi répondu à la demande de la commission du règlement, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

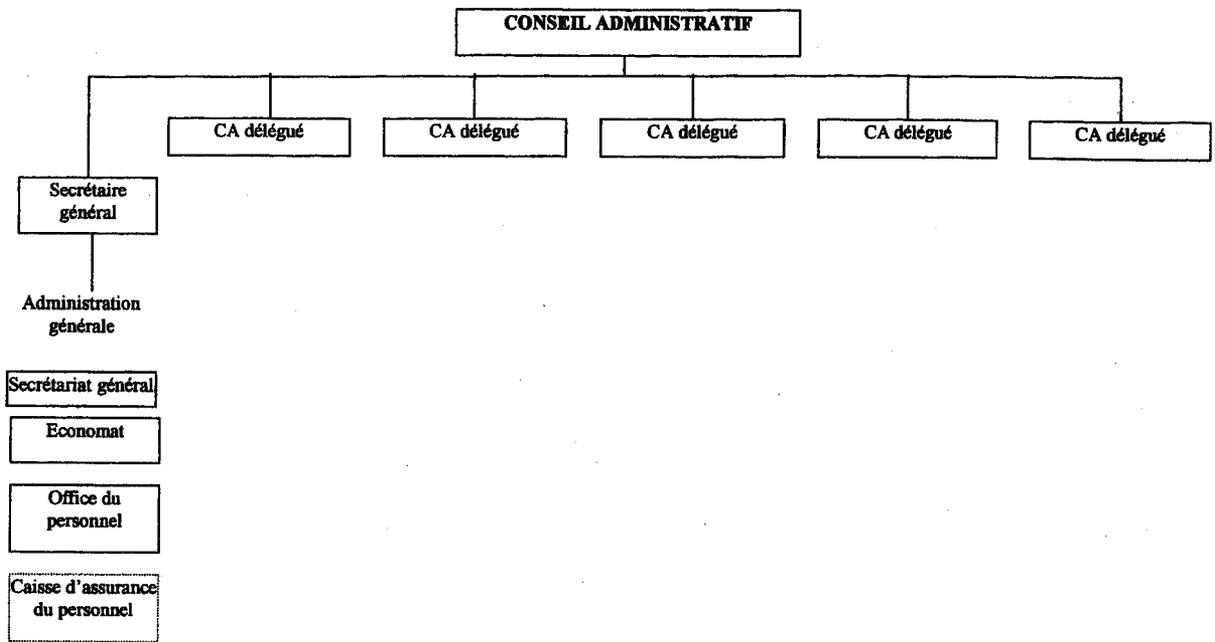
Annexes mentionnées.

Jean Ehrhard

1973

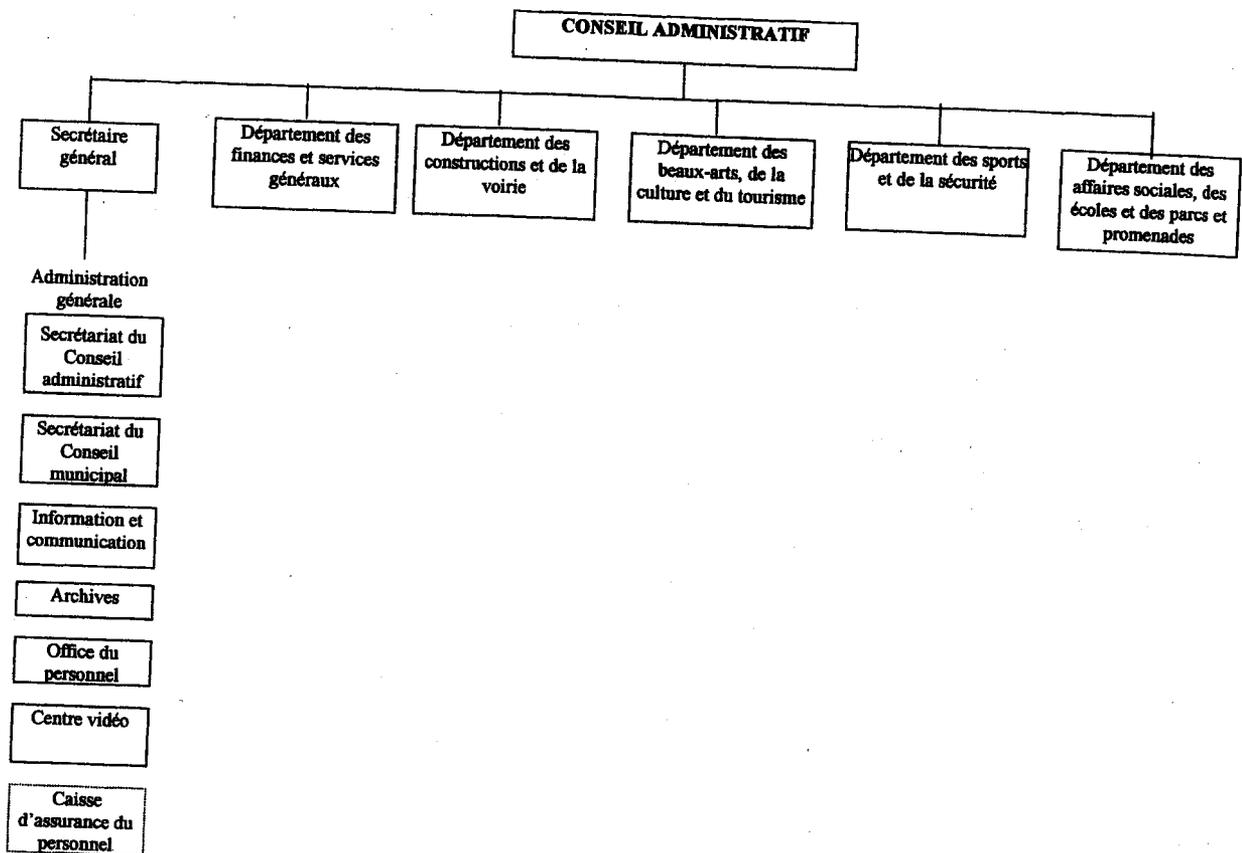


1974

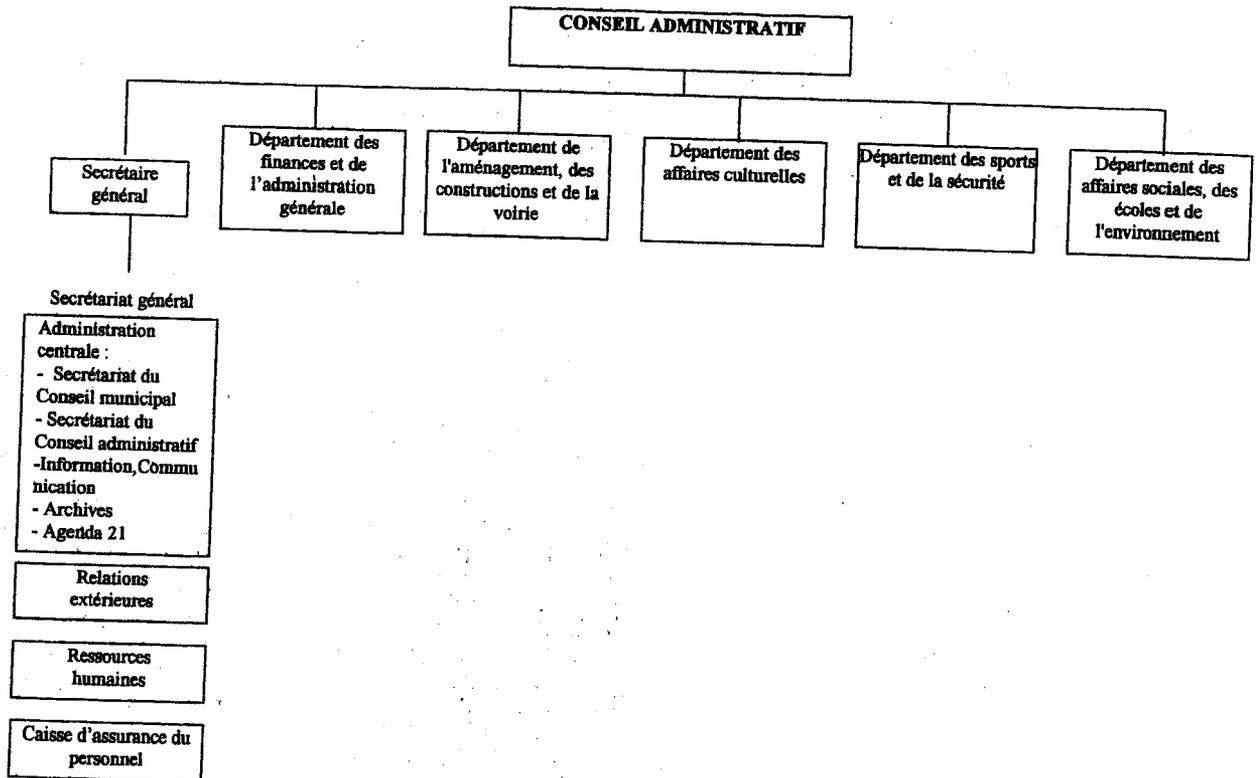
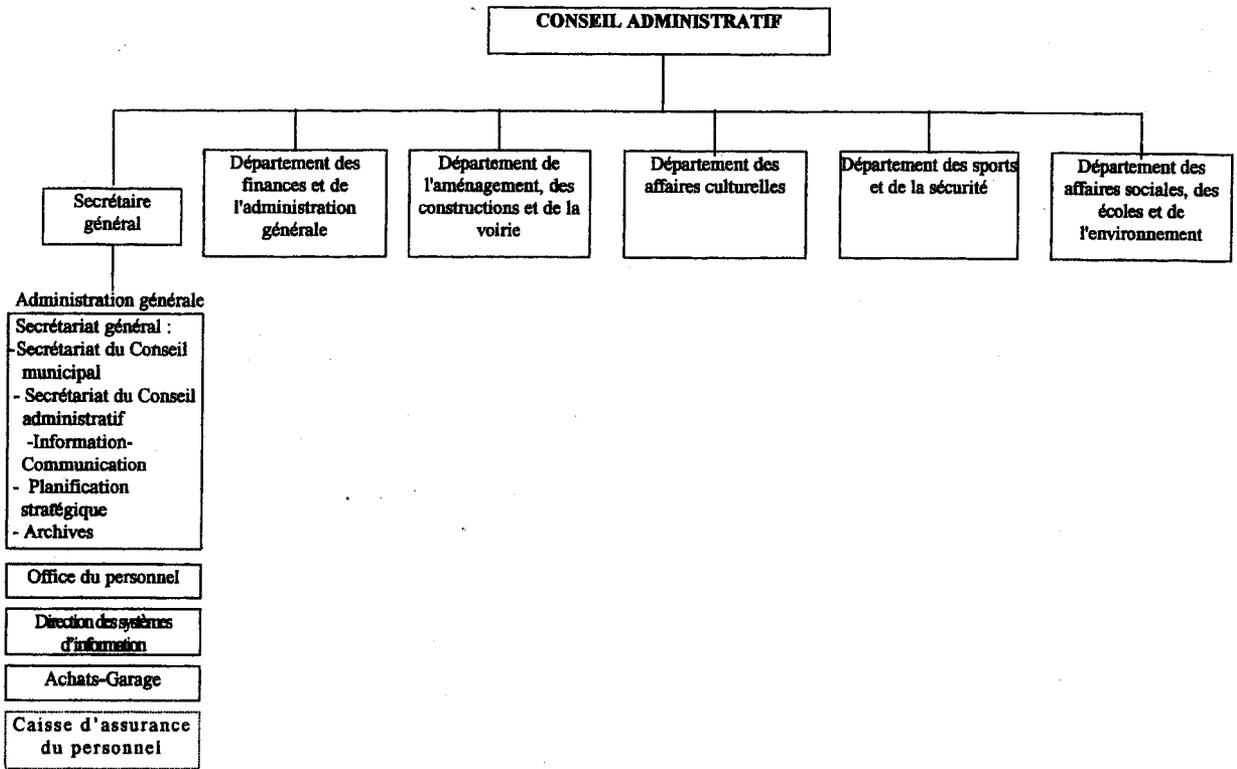


2

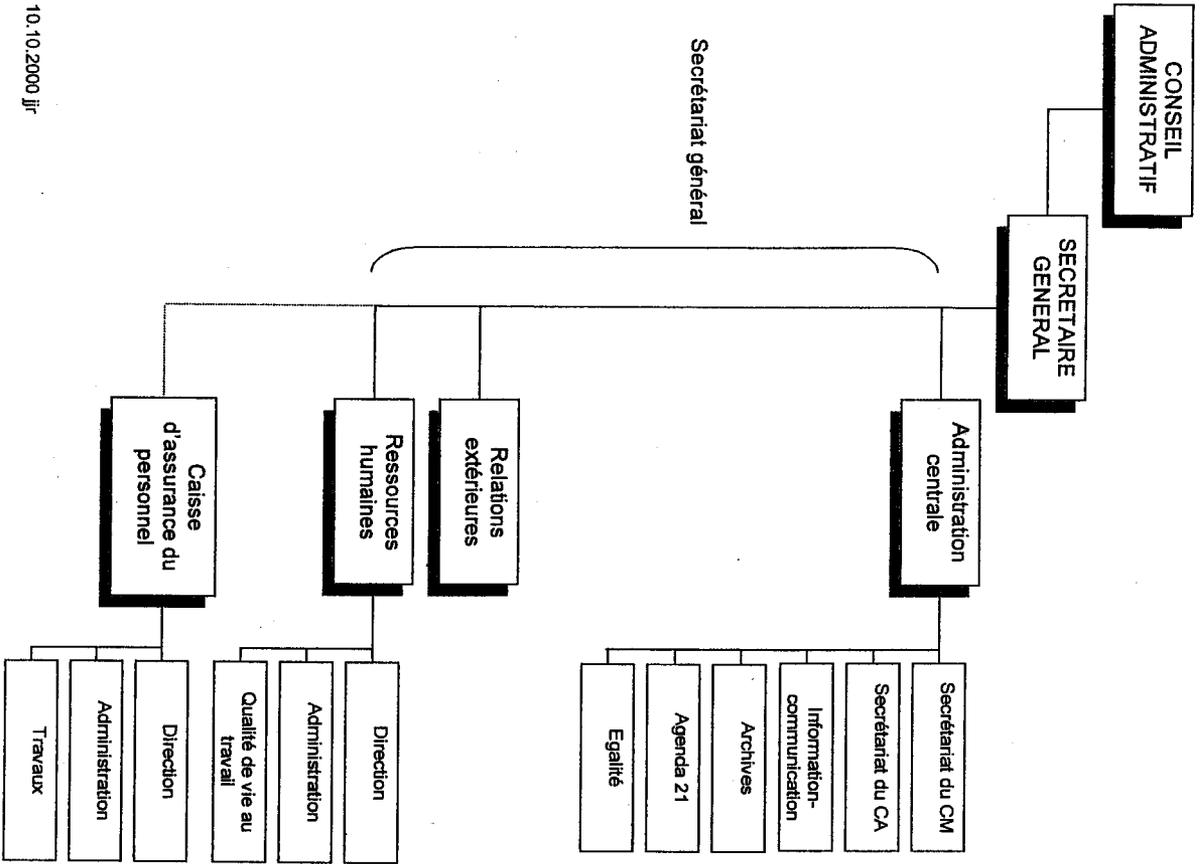
1990



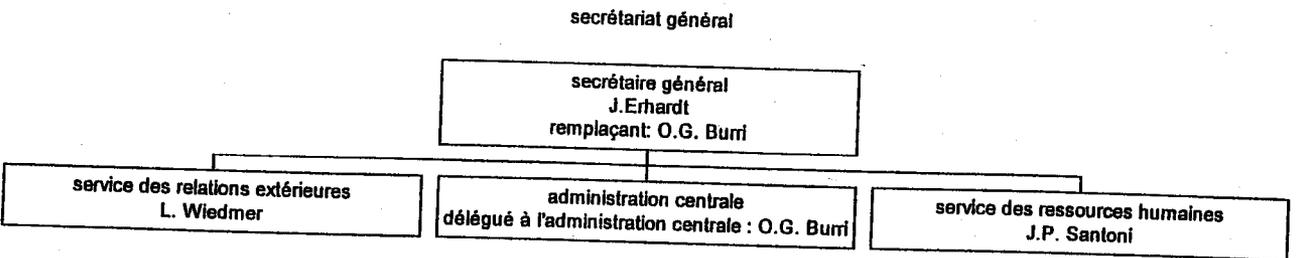
3



SECRETARIAT GENERAL



Secrétariat général



administration centrale

